

Le Lien Info Trescléoux



Chers habitants de Trescléoux,

Voici enfin l'été mais surtout un peu de liberté retrouvée. Fini le confinement et plus de couvre feu ! C'est donc avec une note d'optimisme que je m'adresse à vous aujourd'hui. Juillet c'est le début des vacances scolaires et l'arrivée de nos estivants. Alors j'espère que nous aurons tous l'occasion de nous rencontrer lors des diverses manifestations organisées par nos associations (toujours dans le respect des gestes barrières). Le premier rendez-vous sera celui du 14 juillet. Le Conseil Municipal qui n'a pas encore eu d'occasion pour vous rencontrer vous invite nombreux à la cérémonie qui se déroulera devant l'arbre de la Liberté et sera suivi d'un apéritif.

Je souhaite à nos deux nouveaux commerces, "L'Auberge de Trescléoux" tenue par Alain MOCCAND et le "CASOU" par Mélanie TROISGROS et Susanne THILL une belle saison avec beaucoup de clients....

Bon été à tous et à très vite de vous voir.

Bien à vous

MULLER Muriel

Rendez-vous devant
L'Arbre de la Liberté
Pot de l'amitié offert
par la Municipalité

14 juillet à 11 heures

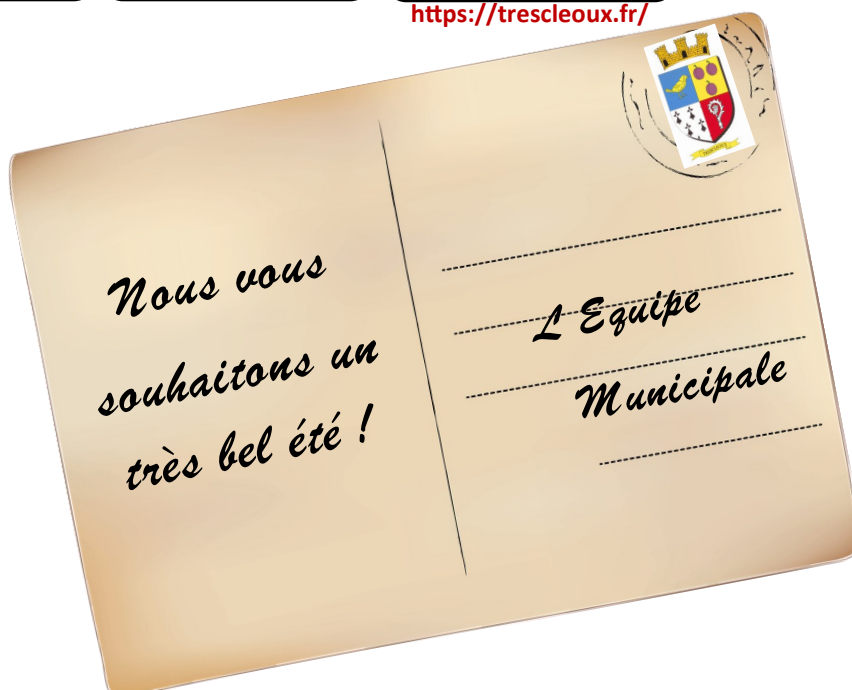


<https://trescleoux.fr/>

HORAIRES SERVICES MUNICIPAUX



- ▶ **Mairie** : lundi et jeudi de 8h30 à 12h00
mardi et vendredi de 15h00 à 18h30
- ▶ **Agence postale** :
du lundi au vendredi de 8h45 à 11h30
- ▶ **Bibliothèque** :
mardi et jeudi de 14h00 à 16h00





Pour le plus grand plaisir des habitants, 2 établissements bar, restaurant, traiteur, réouvrent leur porte à la veille de la saison estivale. Mélanie et Susanne vont nous accueillir au sein de leur établissement «CASOU » et Alain à « L'Auberge de Trescléoux ». Nous leur souhaitons à tous les 3 une belle réussite dans leur projet !

NEWS



Le 10 juillet 2021
INAUGURATION

Oyé, Oyé !

C'est avec un immense plaisir que nous vous annonçons l'ouverture très proche du nouveau Bar-Restaurant-Traiteur à Trescléoux : CASOU. Vous y trouverez une cuisine à base de produits frais, bons, locaux, dans une ambiance conviviale s'inscrivant dans la dynamique du village et de la vallée. Nous ouvrirons à la mi-juillet exceptionnellement 3 jours/semaine (Mercredi soir et du Mardi au Jeudi midi), pour mieux vous accueillir dès Août pleinement 6 jours/7.

RDV samedi 10 juillet pour inaugurer ensemble ce lieu !

Mélanie & Susanne



[https://
www.facebook.com/
casouresto](https://www.facebook.com/casouresto)



Après une parenthèse d'une dizaine d'années, l'Auberge de Trescléoux réouvre ses portes à partir du 3 juillet.

Alain sera content de vous recevoir dans la joie et la bonne humeur.

Ambiance conviviale et familiale !

Il vous propose une salle de bar, une terrasse et un coin terrasse-jardin.



Le réseau d'eau potable passe à la Télégestion

Le réseau d'eau potable de la commune est alimenté par la source de Chauvet et par la station de pompage de Mazelières dans la nappe phréatique de « La Blaisance »

Il est constitué d'un réservoir principal qui alimente le village et de 2 autres réservoirs « La Garenne » et « La Rochette »

Les données débits, niveaux de l'eau dans les réservoirs, seront centralisées sur un poste installé à la Mairie.

Ce dispositif

Transmet les alarmes aux personnes d'astreinte de la commune en cas de fuites sur le réseau ou d'anomalies (déclenchement dû aux orages, etc...)

Permet de consulter l'état du réseau d'eau potable en temps réel par connexion internet, (personnes de la Mairie habilitées)

Archive les données nécessaires aux rapports d'exploitation.

La télégestion va permettre une meilleure utilisation de la ressource en eau (source de Chauvet et pompage de Mazelières) et une réduction des pertes d'eau.



VOTE DES BUDGETS

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

ANNEE 2021



FONCTIONNEMENT

482 087 €

INVESTISSEMENT

93 253 €

TRAVAUX



PREVUS

- ▶ *DEBUT RENOVATION FACADE BATIMENT COMMUNAL* 27 000 €
(Création d'un drain + enfouissement câbles ORANGE et ENEDIS)
- ▶ *ADRESSAGE* 6 300 €
- ▶ *EQUIPEMENT DE LA CUISINE DE LA CANTINE* 12 100 €
- ▶ *AUTRES TRAVAUX* 18 100 €
- ▶ *VOIRIE* 9 700 €

VOTE DES BUDGETS

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

ANNEE 2021



FONCTIONNEMENT

103 800 €

INVESTISSEMENT

199 051 €

TRAVAUX



PREVUS

- ▶ *POURSUITE DE LA MISE EN CONFORMITE DU CAPTAGE DE CHAUVET* 54 000 €
Lancement de la consultation prévu en début d'été
- ▶ *TELEGESTION* 26 160 €
- ▶ *TRAVAUX CANALISATIONS ANCIENNES* 12 000 €



ECLAIRAGE PUBLIC



Vous avez été nombreux à répondre à notre « mini sondage » concernant l'extinction de l'éclairage public et nous vous en remercions !

La majorité d'entre vous (90 % des réponses) a répondu « pour » l'extinction de l'éclairage public et après discussions et délibération en conseil municipal, la municipalité a décidé :

- ▶ **L'extinction de l'éclairage public sur les parties extérieures de la commune**
- ▶ **Une baisse de l'intensité de l'éclairage dans le cœur du village**



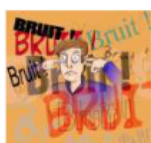
AVEC LA PERIODE ESTIVALE QUI ARRIVE : rappel de certaines règles



Les animaux

La divagation des animaux est interdite sur l'ensemble de notre commune. Il est demandé de bien vouloir tenir son chien en laisse et ramasser ses déjections

Arrêté municipal en date du 6 août 1998.



Le bruit

Les bruits de comportement sont tous les bruits provoqués de jour comme de nuit. Lorsque ces bruits sont commis la nuit, **entre 22 h et 7**

h, on parle de tapage nocturne. En journée, ces bruits peuvent causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'ils sont : répétitifs, intenses et qu'ils durent dans le temps. En cas de gêne, la priorité est de s'entretenir **à l'amiable** avec l'auteur du bruit. **La tranquillité de tous passe d'abord par le dialogue et non par l'agression !**

- **la période verte**, du 16 septembre au 14 mars.
- **la période à risque limité dite orange**, du 15 mars au 15 septembre.
- **la période à risque sévère dite rouge** correspond à une période mobile édictée par arrêté préfectoral spécifique en fonction des conditions météorologiques. De fait cette période interrompt les périodes oranges et vertes définies ci-dessus. Elle interdit tout emploi du feu.



L'écobuage

L'emploi du feu est réglementé. **L'arrêté préfectoral du 12.02.2004 fixe 3 périodes :**

Les déchets

Sur la commune des bacs à ordures ménagères, de tri sélectifs sont présents sur 4 points merci d'être vigilant sur le tri de vos déchets : séparer ce qui est à recycler de ce qui ne l'est pas. L'ensemble des **déchets recyclables** doit être placé, **sans sac plastique**, en vrac, dans **les poubelles vertes à couvercle jaune**. Le **verre** et les **journaux magazines**, qui eux aussi sont recyclables, sont collectés dans des conteneurs spécifiques, des colonnes. (Document source : SMICTOM des Baronnies)



Pour tout dépôt sauvage vous encourez une amende de 45 € à 1500 €



TRESCLEOUX FESTIV'ÉTÉ

FONTAINES EN FÊTE !

DU 10/07 AU
28/08

UN SAMEDI, UNE FONTAINE !

Chaque samedi à 18h

venez partager un moment convivial autour du pot de bienvenue !

- 10/07 fontaine Picard
- 17/07 fontaine du Seigne
- 24/07 fontaine du Coin de ville
- 31/07 fontaine de la Place
- 07/08 fontaine de Bourriane
- 21/08 fontaine du Barda
- 28/08 fontaine Gontard

13/07

14/07

PIANO OUVERT !

à partir de 19h, à la Clé de Sol.

FÊTE NATIONALE !

11 h _ discours au pied de l'arbre de la Liberté par Mme le Maire, suivi d'un pot de l'amitié offert par la mairie Tres. Animation musicale assurée par J. Schüler.

N'oubliez pas de vous vêtir de bleu, blanc, rouge !

19/07

21/07

19/08

CINEMA EN PLEIN AIR

- 16 h - 19 h _ Atelier à la salle des fêtes de Trescléoux suivi d'une animation musicale dans la cour de l'école. Possibilité de se rafraichir auprès des deux bars du village.
- 21 h _ Projection du film "Jour de fête" dans la cour de l'école.

SOIRÉES THÉÂTRALES

A la petite église à 18 h

organisé par les Arts au soleil avec les Amis de Trescléoux

07/08

13/08

15/08

GRILLADES PARTY !

à 12h au stade de Trescléoux. Partage d'un moment convivial suivi de concours de pétanque et de boules carrées.

Organisé par les Amis de Trescléoux

JAZZ DANS LA RUE

à 19 h dans la cour de l'école.

En cas de mauvais temps : replis dans la salle des fêtes !

Organisé par les Amis de Trescléoux

TOURNOI DE SIXTE

à partir de 10 h au stade. Inscription uniquement (au 06.76.5589.38) avant la manifestation. Participation de 30€ / équipe.

Buvette et snack sur place. Organisé par le Comité des fêtes de Trescléoux

